

Schmidtmayer, Jean-Pierre

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali**

Band (Jahr): **16 (1830)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de la formation de fungus médullaire dans le bas-ventre, et le procédé de Maunoir tend à les prévenir.

Il a publié une thèse sur l'anévrisma, dans lequel il se déclare l'avocat de la méthode qui consiste à couper l'artère entre deux ligatures, et il donne, à l'appui de cette opinion, l'histoire de deux opérations d'anévrisme pratiquées par lui avec succès à l'artère axillaire et à l'artère crurale. Il a co-opéré avec quelques autres chirurgiens de Genève à la publication des *Mélanges de chirurgie étrangère*, et en a en particulier fourni tout le 3.^e volume; il avait préparé des matériaux pour le 4.^e, qui n'a jamais paru; il a aussi laissé manuscrit un mémoire sur le cancer et sur l'avantage de la potasse caustique combinée avec l'opium pour guérir cette maladie dans certains cas où l'opération n'est pas praticable; il s'occupait à mettre en ordre un ouvrage considérable sur les maladies des os. Ces travaux ont été ralentis, puis tout-à-fait interrompus par l'état déplorable de la santé de Mr. Ch. Th. Maunoir. Dans les dernières années de sa vie il s'était retiré dans une campagne qu'il possédait au village de Mournex, dont le bon air semble avoir prolongé un peu son existence. Il y est mort le 23. février 1830, regretté de tous ceux qui l'ont connu. C'était un homme bon, modeste, simple dans ses mœurs, très-instruit dans son art, prudent dans sa pratique, et universellement estimé. Il laisse un fils, qui se destine aussi à la chirurgie et qui annonce des talens dignes du nom qu'il porte.

VII. JEAN-PIERRE SCHMIDTMAYER DE GENÈVE.

Mr. Jean-Pierre Schmidtmayer était né à Genève le 21. juin 1768; il y a suivi les études de droit et a été reçu avocat en 1792. Lors de la réunion de Genève à la France il fut nommé commissaire du Directoire près la municipalité, et sut se concilier dans cette fonction délicate l'estime du gouvernement et de la ville; il rendit d'abord des services importants à ses concitoyens. Il fut ensuite juge au tribunal civil et s'y distingua par de grandes connaissances et un tact exquis par la connaissance des hommes et des faits. Le retour de Genève à

l'indépendance donna à Mr. Schmidtmayer l'occasion d'employer plus utilement ses talens et son zèle pour le bien public. Dès 1815 il fut appelé à représenter le Canton de Genève auprès de la Diète helvétique, et signa en son nom l'acte qui a associé ce canton à la Confédération. Il a siégé à trois autres diètes comme chef de la députation de Genève, et s'y est toujours fait distinguer par la modération de ses avis et la sagacité de son esprit. Dès l'année 1816 il fut élu premier syndic de Genève, et a dès-lors été appelé à cette fonction tous les deux ans à la presque unanimité des suffrages. Lorsque la Société Helvétique se réunit à Genève en 1820, Mr. Schmidtmayer voulut donner un témoignage personnel de l'intérêt qu'il prenait à cette réunion helvétique et demanda à en faire partie. Il y fut reçu dans la section d'agriculture, art qu'il avait toujours aimé et auquel il consacrait ses momens de loisir. Il voyait surtout dans notre association une occasion précieuse de lier entr'eux les Suisses les plus éclairés, et son esprit habitué à voir l'ensemble des institutions, comprenait d'avance tout le bien qui pouvait résulter de ces communications bienveillantes entre les Suisses des différens cantons. Mr. S. aimait l'instruction publique et savait en apprécier les utiles résultats. Il a été pendant plusieurs années président du Sénat académique, et a favorisé par son influence les améliorations que l'académie de Genève a reçues.

Sa santé commença à s'altérer vers 1823. En 1829 il annonça qu'il ne pouvait plus se charger des fonctions pénibles de premier syndic, et fut nommé membre de la Cour suprême, place qui, sans le fatiguer, lui permettait encore d'être utile à sa patrie. La mort qui est venu le frapper au printemps de 1830 a privé l'État de Genève d'un des magistrats qui lui a rendu les plus grands services. Il a contribué à en établir la Constitution, a été l'âme de ses conseils pendant quinze ans, et ses travaux se rattachent à tous les actes les plus importans. Mr. S. était remarquable par la finesse de son tact, la sagacité de son jugement; dans la vie privée il était adoré de tout ce qui l'entourait, et remarquable par sa gaité naturelle et sa parfaite simplicité.